

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les impacts et enjeux en matière de règlement intérieur.
- Identifier les étapes-clés de la construction du règlement intérieur et s'approprier les outils de la construction du règlement intérieur.

MODALITÉS DU PARCOURS

Durée de la formation : 2 jours soit 14 heures, dates à définir

Type de contrat : Convention de formation continue

Lieu : Locaux à définir

Proposition commerciale : 1000 euros HT

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Diaporama
- Apports théoriques
- Chaque participant recevra un support méthodologique de référence qui le guidera dans les outils et mises en œuvre du Règlement Intérieur

PROGRAMME

PHASE 1 : Les impacts et enjeux

- Un règlement intérieur obligatoire ? Êtes-vous concernés ?
- Vous venez de créer votre entreprise. Quelles sont les règles ?
- Une entreprise de moins de 50 salariés peut-elle mettre en place un règlement intérieur ?
- Quels sont les risques en cas de non-respect des modalités d'élaboration du règlement intérieur ?
- Sur le plan pénal
- Sur le plan civil

PHASE 2 : Identifier les étapes-clés de la construction

- Quelles sont les règles d'élaboration qu'il convient de respecter ?
- Quelles sont les clauses exclues et les clauses interdites du règlement intérieur ?
- À qui s'applique le règlement intérieur de votre entreprise ?
- Quel est le processus d'élaboration et de diffusion du règlement intérieur ?
 - Étape 1 : informer et consulter votre CSE
 - Étape 2 : Communiquer le règlement intérieur à l'inspecteur du travail
 - Étape 3 & 4 : Les formalités de dépôt et de publicité
- Quelle est la date d'entrée en vigueur de règlement intérieur ?
- Et si un jour, vous souhaitez modifier votre règlement intérieur, comment devrez-vous procéder ?

CARACTÉRISTIQUES REQUISES

Public :

- Dirigeants
- Managers
- Responsables Ressources Humaines
- Toute personne chargée des Ressources Humaines

Pré requis :

- Savoir lire et écrire

ACCESSIBILITÉ

- Gare à moins de 10 minutes à pied
- Stationnement gratuit dans la rue Aristide Briand
- Bus de l'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère TACT : <https://www.bus-tact.fr/>
- Localisation en centre-ville donc possibilité de se restaurer en extérieur

HANDICAP



Le Centre de Formation continue Co Développement RH s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de son offre en fonction des besoins et compte tenu des difficultés particulières liées aux handicaps des personnes concernées grâce à ses deux référentes handicap, LEDUCE Laurine et GOYARD Sophie, que vous pouvez contacter au 03 23 52 82 77.

Pour plus de renseignements, contactez-nous : contact@codeveloppement-rh.com ou 03 23 52 82 77